



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Contact: foadm@lasemaine.ch

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. ~80 le mm + TVA (63 mm de large).



Avis de construction

** Modification du permis de construire N° PC 26/2025 accordé le 28 juillet 2025 **

Requérante: Commune mixte de Belprahon, Les Grands Clos 5, 2744 Belprahon.

Auteur du projet: CKTECK Sàrl, Ch. du Prailat 11, 2744 Belprahon.

Emplacement: parcelle N° 38, au lieu dit: «Les Grands Clos 12», commune de Belprahon.

Projet: rénovation de l'appartement au 1^{er} étage avec divers nouveaux aménagements à l'intérieur, pose d'un chauffage à pellets, reconstruction de l'accès pour se rendre au 1^{er} étage en façade Nord, remplacement de plusieurs ouvertures (portes et fenêtres) et aménagement de cheminées en toiture.

Modifications: modification de l'aménagement des locaux au rez, création d'un local pour la conciergerie et d'un WC PMR, modification de l'aménagement du stock à pellets et de l'espace de rangement au 1^{er} étage et déplacement du canal de cheminée de la chaudière à pellets.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: M2pc.

Zone de protection: périmètre de protection de l'ancienne localité.

Recensement arch.: bâtiment digne de protection, objet C, ensemble bâti A et contrat de classement cantonal depuis le 25.8.2008 et depuis le 1.11.2007 au niveau de la Confédération.

Dérogation: art. 89 al. 3 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 décembre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Belprahon. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre les modifications, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Numéro 43

Mercredi 26 novembre 2025

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 novembre 2025.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Créminal

Assemblée communale de la commune mixte de Créminal

Jeudi 4 décembre 2025 à 19h30,
salle 2 de la halle de gymnastique de Créminal

Ordre du jour:

1. Budget 2026 du Syndicat scolaire du Grand Val (décision).
2. Modification du règlement d'organisation du Syndicat scolaire élargi du Grand Val, art. 10 concernant la composition de la commission scolaire (décision).
3. Règlement relatif à l'école à journée continue du Syndicat scolaire élargi du Grand Val (décision).
4. Crédit d'engagement du Syndicat scolaire élargi du Grand Val de chf 180'000.- pour l'équipement (mobilier + matériel) des nouvelles salles de classe et d'une salle de biologie pour le Syndicat scolaire élargi du Grand Val (décision).
5. Voter les crédits d'engagement du Syndicat scolaire élargi du Grand Val pour différentes dépenses périodiques nécessaires au fonctionnement du Syndicat scolaire élargi du Grand Val (décision).
6. Budget 2026 du Syndicat scolaire élargi du Grand Val (décision).
7. Règlement concernant l'utilisation des outils informatiques (décision).
8. Ordonnance 2026 sur les taxes eaux usées (information).
9. Crédit d'engagement pour la dépense périodique concernant l'engagement d'un apprenti (décision).
10. Budget 2026 de la Commune mixte de Créminal (décision).
11. Décompte final - Benne à verre (information).
12. Plan financier 2024 à 2029 (information).
13. Divers.

Dès le 30 octobre 2025, les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune:

- Budget 2026 du Syndicat scolaire du Grand Val
- Projet de modification de l'art. 10 du Règlement d'organisation du Syndicat scolaire élargi du Grand Val
- Règlement relatif à l'école à journée continue du Syndicat scolaire élargi du Grand Val
- Budget 2026 du Syndicat scolaire élargi du Grand Val

- Liste des crédits d'engagement pour les différentes dépenses périodiques nécessaires au fonctionnement du Syndicat scolaire élargi du Grand Val
- Règlement concernant l'utilisation des outils informatiques
- Crédit d'engagement pour la dépense périodique concernant l'engagement d'un apprenti
- Budget 2026 de la Commune mixte de Créminal
- Ordonnance 2026 sur les taxes eaux usées

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Créminal, le 29 octobre 2025

Le Conseil communal

Assemblée communale de la commune mixte de Créminal du 4 décembre 2025

Complément d'information concernant les voies de recours:

Pour le point 2, «Modification du règlement d'organisation du Syndicat scolaire élargi du Grand Val», le recours doit être déposé auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Hauptstrasse 2, 2560 Nidau, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Créminal, le 5 novembre 2025

Le Conseil communal

Ordonnance 2026 sur les taxes eaux usées

Selon l'article 28 alinéa 2 du Règlement d'assainissement et règlement tarifaire de la Commune mixte de Créminal du 6 octobre 2008, le conseil communal a, lors de sa séance du 10 novembre 2025, adopté l'Ordonnance 2026 sur les taxes eaux usées. Celle-ci abroge toutes dispositions antérieures contraires. Elle entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2026, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

Cette ordonnance peut être consultée au bureau communal durant les heures d'ouvertures.

Voies de recours: un recours peut être formé contre l'ordonnance du conseil communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Créminal, le 26 novembre 2025

Le Conseil communal



Eschert

Fermeture du bureau communal

À l'occasion des fêtes de fin d'année 2025, l'Administration communale sera fermée du

18 décembre 2025 au 4 janvier 2026. La reprise aura lieu dès le 5, aux horaires habituels.

En cas d'extrême urgence, contactez M. Pierre-André Barras, Vice-maire, au 079 742 00 18.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année et un 2026 à la hauteur de vos attentes et espérances.

Eschert, le 26 novembre 2025

Le Conseil communal et l'Administration



Moutier

Avis de construction

Requérant: DEL NIN Melody, Rue de Chalière 35, 2740 Moutier

Auteur du projet: Ced renov immo sàrl, 2853 Courfaivre

Emplacement: Parcelle N° 1465, Rue de Chalière 35

Projet: Démolition partielle du balcon existant en façade Sud et construction d'une nouvelle terrasse.

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au **19 décembre 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 19 novembre 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: VET Hans, Rue des Fleurs 9, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 110, Rue des Fleurs 9

Projet: Pose d'un canal de fumée pour poêle en façade Nord.

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au **19 décembre 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 19 novembre 2025

Services Techniques-Urbanisme

Mise au concours

La Municipalité met au concours la place suivante:

Un/e agent/e en information documentaire sur appel, à la Bibliothèque municipale de Moutier

Les informations détaillées de ce poste sont disponibles sur le site internet: www.moutier.ch.

Délai de réception des postulations, par courriel uniquement, (si possible un seul fichier PDF groupant l'ensemble des documents) à chancellerie@moutier.ch: jeudi 4 décembre 2025.

Moutier, le 18 novembre 2025

Conseil municipal

Mise au concours

La Municipalité met au concours les places suivantes:

- Une place d'apprenti(e) assistant(e) socioéducatif/ve au Centre de l'Enfance et à l'École à Journée Continue, avec entrée en fonction début août 2026;
- Une place d'éducateur/trice de l'enfance ES en formation, à 50%, au Centre de l'Enfance et à l'École à Journée Continue, avec entrée en fonction début août 2026.

Les informations détaillées de ces postes sont disponibles sur le site internet: www.moutier.ch.

Délai de réception des postulations, par courriel uniquement, (si possible un seul fichier PDF groupant l'ensemble des documents) à chancellerie@moutier.ch: jeudi 4 décembre 2025.

Moutier, le 18 novembre 2025

Conseil municipal

Mise au concours

La Municipalité met au concours le poste suivant:

Un/e agent/e d'exploitation au service des Travaux publics, à 100% (secteurs voirie et déchets).

Les informations détaillées de ce poste sont disponibles sur le site internet: www.moutier.ch.

Délai de réception des postulations, par courriel uniquement, (si possible un seul fichier PDF groupant l'ensemble des documents) à chancellerie@moutier.ch: vendredi 5 décembre 2025.

Moutier, le 19 novembre 2025

Conseil municipal

Perrefitte

Fenêtres de l'Avent

Chères habitantes et chers habitants,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les dates des fenêtres de l'Avent qui auront lieu cette année dans la commune.

Jeudi 4 décembre

Famille Capaul, Valengirou (le Coulou), à partir de 18h, apéro avec vin chaud, chai et snacks. Projection de films des années 60 et 70 dans l'atelier.

Samedi 6 décembre

Marlyse et Eric Palissot, Sous-Moron 14, à partir de 18h 30, thé chaud et apéro.

Mardi 9 décembre

Famille Maire-Crelier, Sous le Tacon 21, à partir de 19h, apéro et collation.

Jeudi 11 décembre

Municipalité de Perrefitte, Halle de gymnastique, à la suite de l'Assemblée municipale qui débute à 20h, apéro.

Vendredi 12 décembre

Stefania Del Zingaro, Clos de la Chapelle 3, à partir de 18h jusqu'à 20h, vin chaud, thé et gourmandises.

Lundi 15 décembre

Laetitia et Marc Deiser, Grosses Oeuches 83, à partir de 17h 30, thé et vin chaud.

Mardi 16 décembre

Laura Monnerat et Patrick Deiser, Clos de la Chapelle 2, à partir de 18h 30, thé et vin chaud.

Mercredi 17 décembre

Virginie Heyer et Jean-Luc Niederhauser, Neufs Clos 86, à partir de 18h, raclette.

Jeudi 18 décembre

Spectacle de Noël de l'école à la halle de gymnastique à 19h, collation.

Samedi 20 décembre

Maria Bärtschi et Fatima Simoes, Orgerie 2k, à partir de 18h jusqu'à 20h, apéro et cervelas grillés.

La population est cordialement invitée à participer et découvrir les fenêtres. Un grand merci par avance aux personnes participantes pour leur organisation et aux personnes répondant à l'invitation.

Perrefitte, le 26 novembre 2025

Le Conseil municipal

Fermeture du bureau municipal

Durant les Fêtes de fin d'année, le bureau municipal sera fermé du jeudi 18 décembre 2025 à 12h au vendredi 2 janvier 2026 y compris.

En cas de nécessité, il y a lieu de s'adresser au bureau municipal avant la fermeture et aux heures habituelles. Les dossiers déposés publiquement dans l'intervalle pourront être consultés à partir du lundi 5 janvier 2026.

Le Conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent leurs meilleurs voeux et de très belles fêtes de fin d'année!

Perrefitte, le 26 novembre 2025

Le Conseil municipal



Petit-Val

Rappel - Assemblée communale le 1^{er} décembre 2025 à 20 heures à la salle de paroisse à Moron

Ordre du jour:

1. a) Abroger le règlement de jouissance des biens de la Bourgeoisie de Souboz du 26 mai 1914 avec modifications du 27 janvier 1940.
- b) Approuver le règlement sur la mise en valeur des biens communaux et bourgeois
2. Budget 2026:
 - a) fixer la quotité, la taxe immobilière, la taxe de ramassage des ordures, la taxe de séjour, la taxe des chiens;
 - b) adopter le budget 2026.
3. Informations du Conseil communal.
4. Divers.

Dépôt public

Les deux règlements sous chiffre 1) et le budget 2026 sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée communale auprès de l'Administration communale de PetitVal où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture. Ils sont également disponibles sur le site internet www.petit-val.ch.

Recours

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée communale un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée et contre un acte législatif communal.

Souboz, le 26 novembre 2025

Conseil communal

Commission sports, culture, loisirs, tourisme

Suite à la démission de Lorianne Barth pour la fin de l'année, le Conseil communal est à la recherche d'une personne pour siéger à la commission sports, culture, loisirs, tourisme.

Les personnes intéressées sont invitées à s'annoncer auprès de l'administration communale par téléphone ou par courriel à admin@petit-val.ch jusqu'au 15 décembre 2025.

■ 26 novembre 2025

Le Conseil communal profite de l'occasion pour remercier Lorianne Barth pour son engagement vis-à-vis de la Commune et pour le travail effectué au sein de la commission.

Souboz, le 26 novembre 2025

Conseil communal

Informations communales

Telethon

Le corps des sapeurs-pompiers Val d'Or organise le traditionnel Telethon le **samedi 6 décembre 2025** au hangar (La Verrerie 6) à Bellelay. Ouverture de la cantine dès 10h. Dès 11h30, soupe au poïs – saucisses/pain – crêpes. À 14h, visite du St-Nicolas. Venez nombreux soutenir cette action et passer un moment convivial.

Souboz, le 26 novembre 2025

Conseil communal

Veillée de l'Avent - 4 décembre 2025

Le Par8 vous invite à une veillée de l'Avent à 19h30 au Temple de Sornetan, empreinte de spiritualité et de beauté, portée par la musique du violoncelliste Nathan Zürcher, autour des Suites de Bach. Un moment de recueillement, de parole et de musique, ouvert à toutes et tous. Durée: environ 45 minutes. Possibilité de collation à l'issue de la veillée. Venez vivre une étape du parcours de l'Avent à travers le Par8!

Souboz, le 19 novembre 2025

Secrétariat communal

Informations communales

Fenêtres de l'Avent

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer aux fenêtres de l'Avent qui auront lieu à partir de 19h et jusqu'à 21h30, aux dates et lieux suivants:

- Vendredi 12 décembre 2025:**
Famille Charles Klötzli, Derrière les Hôtas 15, 2748 Souboz
- Vendredi 19 décembre 2025:**
Paroisse réformée, Église, Le Rondez 8, 2716 Sornetan

Chaque participant est libre d'apporter une petite pâtisserie ou de mettre une pièce dans la tirelire qui sera déposée à cet effet.

Nous vous attendons nombreux à ces instants d'échanges, de fraternité et d'amitié.

La commission sport, loisirs, culture et tourisme ainsi que le Conseil communal remercie chaleureusement les personnes bénévoles qui se sont annoncées pour mettre sur pied ces moments de partage et de convivialité.

Souboz, le 26 novembre 2025

Conseil communal

Roches

Déneigement

Avis aux propriétaires de véhicules à moteur

Pour faciliter l'ouverture des routes en hiver, le Conseil communal rappelle:

Conformément à l'art. 22 du règlement de police locale, il est interdit de stationner des véhicules sur le bord de la chaussée ou sur des places de stationnement si le déneigement des routes et places peut être géné. Le Conseil communal décline toute responsabilité, en cas de dégâts causés à des

véhicules stationnés en bordure des routes communales, par le service de déneigement.

Roches, le 20 novembre 2025

Conseil communal

Mise au concours

En raison du départ de la titulaire, la commune mixte de Roches met au concours le poste de

Concierge de l'administration communale

Taux d'occupation: environ 10h par mois

Entrée en fonction: janvier 2026 ou à convenir

Les candidat-e-s sont prié-e-s de faire parvenir leur postulation, accompagnée d'un curriculum vitae, **jusqu'au 5 décembre 2025**, au plus tard, à l'adresse suivante:

Secrétariat communal

Haut du Village 31

2762 Roches

secretariat@roches.ch

Roches, le 14 novembre 2025

Conseil communal

Tirs de nuit

Le Conseil communal a donné son accord à la Société de tir pour l'organisation de tirs de nuit, les vendredi 5 et samedi 6 décembre 2025 de 17h30 à 22h au stand de tir à Roches.

Roches, le 24 novembre 2025

Conseil communal

Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 novembre 2025.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Tavannes expérimente un nouveau concept d'illuminations de Noël

La Commune de Tavannes innove cette année pour les illuminations de Noël, en testant un nouveau concept étant donné que les illuminations traditionnelles sur les candélabres sont défectueuses et ne peuvent être réutilisées. Plutôt que de les remplacer, la commune a choisi d'expérimenter une alternative tout en maintenant les illuminations traversant la route qui sont encore fonctionnelles.

Quatre emplacements du village seront ainsi illuminés par une entreprise régionale, afin d'offrir une ambiance festive différente et de voir comment ce nouveau concept est perçu par la population. Afin de guider la suite du projet, un minisondage est mis à disposition de la population sur le site internet de la commune: www.tavannes.ch. Chacun peut ainsi donner son avis et dire si ce nouveau concept d'illuminations est réussi ou non.

Votre retour est précieux pour décider si ce type d'illuminations doit être pérennisé à l'avenir.

Tavannes, le 24 novembre 2025

Le secrétariat municipal

Fenêtres de l'Avent 2025 - Programme officiel

Du 1^{er} au 22 décembre, vous êtes cordialement invités à découvrir les fenêtres de l'avent, décorées avec soin par les familles, les commerces et les associations de notre village. Dans l'idée de partager un moment de convivialité, du vin chaud et du thé seront servis entre 18h et 20h. Venez nombreux!

Voici le programme officiel:

- 1^{er} décembre 2025:** Famille Bohnenblust Jérémie & Delphine, Chemin de la Rive 1
- 2 décembre 2025:** Point Rencontre du Jura bernois, Grand-Rue 16
- 3 décembre 2025:** Famille Buache Thomas & Laetitia, Rue des Prés 39
- 4 décembre 2025:** Natur'Mel, Route de Pierre-Pertuis 10
- 5 décembre 2025:** Famille Hirschy Sébastien & Zeller Angela, Chemin de la Rochette 5
- 6 décembre 2025:** Scouts Pierre-Pertuis, Chemin de l'Orgerie 25 + Saint-Nicolas organisée par l'UNAT, Place de la Gare
- 7 décembre 2025:** Église Évangélique Mennonite Tavannes, Rue de Pierre-Pertuis 30
- 8 décembre 2025:** Famille Gyger Samuel & Caroline, La Vauche 3
- 9 décembre 2025:** Familles Eicher, Weber & Bühler, Rue du Mont 12a
- 10 décembre 2025:** Famille Guerbadot Clive & Cindy, Champs la Clary 4
- 11 décembre 2025:** Vuilleumier Rachel & Burri Rosy, Rue des Lilas 2
- 12 décembre 2025:** Famille Gilgen Frédéric & Cornelia, Orange 18
- 13 décembre 2025:** Famille Hirt Jonathan & Morgane, Route du Fuet 3
- 14 décembre 2025:** Famille Micheli Luigi & Sandrine, Rue des Prés Bernard 26

Saicourt

Informations communales

Telethon

Le corps des sapeurs-pompiers Val d'Or organise le traditionnel Telethon le **samedi 6 décembre 2025** au hangar (La Verrerie 6) à Bellelay. Ouverture de la cantine dès 10h. Dès 11h30, soupe au poïs – saucisses/pain – crêpes. À 14h, visite du St-Nicolas. Venez nombreux soutenir cette action et passer un moment convivial.

Le Fuet, le 26 novembre 2025

Conseil municipal



Tavannes

Avis de construction

Requérants: M^{me} Marine Glauser et M. Vladimir Recordon, Rue du Temple 24, 2738 Court.

Emplacement: parcelle N° 128, au lieu-dit: « Rue Pierre-Pertuis 15 », commune Tavannes.

Projet: changement d'affectation du local pour l'aménagement d'un tearoom et d'un salon de tatouage et de piercings, diverses transformations intérieures et pose d'une devanture en vitrine.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: M3.

Demande de libération: demande de libération au sens de l'art. 55 OC de l'obligation d'aménagement de places de stationnement.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 19 décembre 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la

- **15 décembre 2025**: Bâloise Assurance, Rue du Quai 20
- **16 décembre 2025**: Famille Niederhauser David & Laura, Rue de la Sagnette 17
- **17 décembre 2025**: Famille Bass Luc & Virginie, Chemin de la Rive 17
- **18 décembre 2025**: Fenêtre des écoles et de l'EJC, Rue des Sources 2
- **19 décembre 2025**: Famille Rollat Christian & Rosemarie, Rue du Petit-Bâle 9
- **21 décembre 2025**: Paroisse Catholique de Tavannes, Rue du Général Voirol 7
- **22 décembre 2025**: Famille Aebi Lara & Daniel, Route de Tramelan 20

Tavannes, le 26 novembre 2025

Commission Vie Locale



Avis de construction

Requérante: Sunrise GmbH,
Thurgauerstrasse 101b, 8152 Glattpark (Opfikon).
Auteur du projet: Axians Schweiz AG, Pulverstrasse 8, 3063 Ittigen.

Emplacement: parcelle N° 1171, au lieu-dit: «La Grande Pesse», Bévilard, commune de Valbirse.

Projet: demande après coup pour le remplacement d'antennes adaptatives avec facteur de correction pour les technologies 3G, 4G et 5G pour le compte de Sunrise GmbH.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 26 décembre 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courteley.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Courteley, le 26 novembre 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 21 novembre 2025

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Minder Christelle et Leo Domenico, Rue des Aubépines 6, 2735 Malleray
Auteur du projet: GobaTech, Gobat Patrick, En Genveret 11, 2824 Vicques

Adresse du projet: BF 1486, Rue des Aubépines 6, 2735 Malleray

Description du projet: Remplacement des fenêtres, d'un Velux, de la porte d'entrée et des portes du garage (couleur gris quartz RAL 7039). Remplacement de la verrière translucide de la terrasse SUD/ OUEST, en partie par une fenêtre et en partie par un mur en brique, crépi (couleur brun clair, teinte Ruco Y134). Réfection de la toiture de la maison et du garage (revêtement ETERNIT Structa, couleur anthracite RAL 6512). Peinture des façades de la maison EST et SUD et du garage NORD (couleur brun clair, teinte Ruco Y134). Pose d'une isolation périphérique, façade NORD et OUEST de la maison (revêtement extérieur ETERNIT Clinar Clip Nobilis, couleur Granite 622). Pose ajoutée de 40x capteurs solaires PV sur le pan SUD de la maison (couleur noir).

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H2

Dépôt public: **du 26 novembre au 26 décembre 2025 inclusivement**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpiloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les

Avis de construction

«Demande après-coup» - modification du permis de construire no 1539 24-50 délivré le 1^{er} octobre 2024

Requérants/maître d'ouvrage: SB GARE SA, Av. de la Gare 23-25, 2740 Moutier

Auteur du projet: René Seuret SA, Rue du Stand 13, 2830 Courrendlin

Adresse du projet: BF 116, Route de Sorvilier 9, 2735 Bévilard

Description du projet: modification de la couleur des balcons et du caisson sur le garage, en bleu

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H3

Dépôt public: **du 26 novembre au 26 décembre 2025 inclusivement**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpiloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

Seules les modifications peuvent faire l'objet d'oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpiloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les

Bévilard, le 21 novembre 2025

Commune mixte de Valbirse

**Validation
de vos avis
sur la
plateforme:
lundi 14h**

**Retrouvez la feuille
officielle d'avis
du district de Moutier
en version électronique sur
www.lasemaine.ch**